

**METHODOLOGIE ET PROCEDURES DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE
DE CONSEIL
EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS**

SOCIETE BAYARD FINANCE

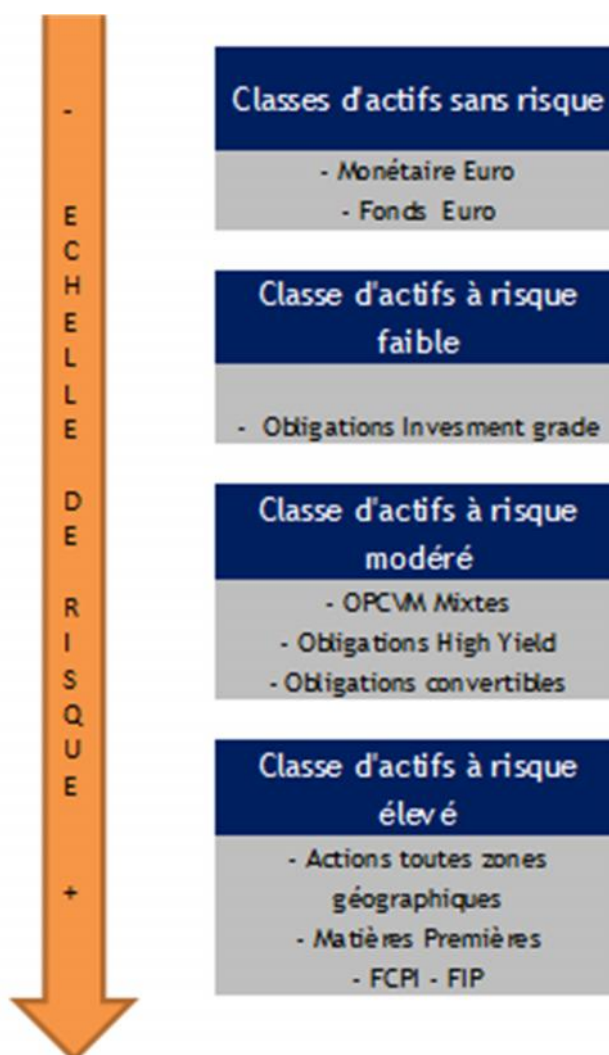
1. LES RAISONS DE NOTRE METHODOLOGIE

1.1 Une méthodologie issue de la classification AMF

Notre approche repose sur la classification des différentes classes d'actifs par l'AMF et du risque associé à la détention de chacune d'entre elles. Celle-ci, tel qu'exposé sur le site de l'association française de gestion financière (AFG) « *comporte six familles selon la nature de la gestion et les risques qu'ils comportent. Elle permet une approche « standardisée » sur l'exposition réelle de l'OPC à certains marchés. Elle définit pour chacune des familles un indicateur sur le niveau de risque encouru par les porteurs. Cela permet d'apprécier si l'OPC répond aux besoins et objectifs de l'investisseur.*

L'intérêt, comme nous le verrons par la suite, est autant d'être en conformité avec la réglementation et l'approche de risque dans nos conseils financiers aux clients, que de bénéficier d'une approche stable et durable dans le temps, préalables indispensables à notre activité de conseil en investissements financiers (CIF) dans le cadre de la gestion de patrimoine.

Nous nous sommes donc directement basés sur cette approche pour élaborer un processus dans le cadre de l'activité CIF et avons suivi la catégorisation AMF des classes d'actifs en associant à chacune d'entre elles le risque tel qu'exposé dans le graphique ci-dessous :



1.2 Utilisation de paramètres quantitatifs

Du fait de notre méthodologie, au lieu de se baser uniquement sur un critère quantitatif et utilisable dans 95% des cas, la volatilité ou la Var, nous utilisons ces critères quantitatifs comme vérification de notre process dans l'implémentation de nos conseils clients. Ainsi, grâce à un logiciel propre (cf classeur simulation trois ans), nous pouvons backtester nos allocations et connaître les éléments de risque quantitatifs au premier desquels la volatilité.

En outre, au lieu de raisonner sur des critères de volatilité en absolu ce qui, en fonction des périodes, est peu significatif, nous préférons raisonner selon deux principes :

- *L'utilisation de la volatilité en termes relatifs* : Il nous paraît beaucoup plus important de raisonner en termes relatifs par rapport à des indices de volatilité actions ou Obligataires. En effet, le risque d'un portefeuille s'apprécie par rapport à une situation de marché et non en absolu. Le Vix, l'indice de la volatilité sur S&P 500 sur un an, a oscillé entre 10 et 70% sur les cinq dernières années. Une allocation à 10% de volatilité peut donc apparaître comme forte ou au contraire très faible en fonction de la typologie de marché.

- *Le principe de diversification* : Notre logiciel de simulation nous permet de calculer l' « effet diversification », c'est-à-dire la baisse de la volatilité générée par la combinaison d'une allocation regroupant différentes classes d'actifs ayant des coefficients de corrélation faibles entre elles. Vous retrouverez cet indicateur dans le tableur excel « simulation trois ans ».

2. APPROCHE CLIENT

a. Détermination et implémentation des profils de risque par typologie de clientèle.

- Le profil de risque du client :

Celui-ci est déterminé par le résultat à notre questionnaire (cf. annexe), l'âge du client ainsi que son horizon d'investissement mais également au regard de l'importance du placement dans son patrimoine global.

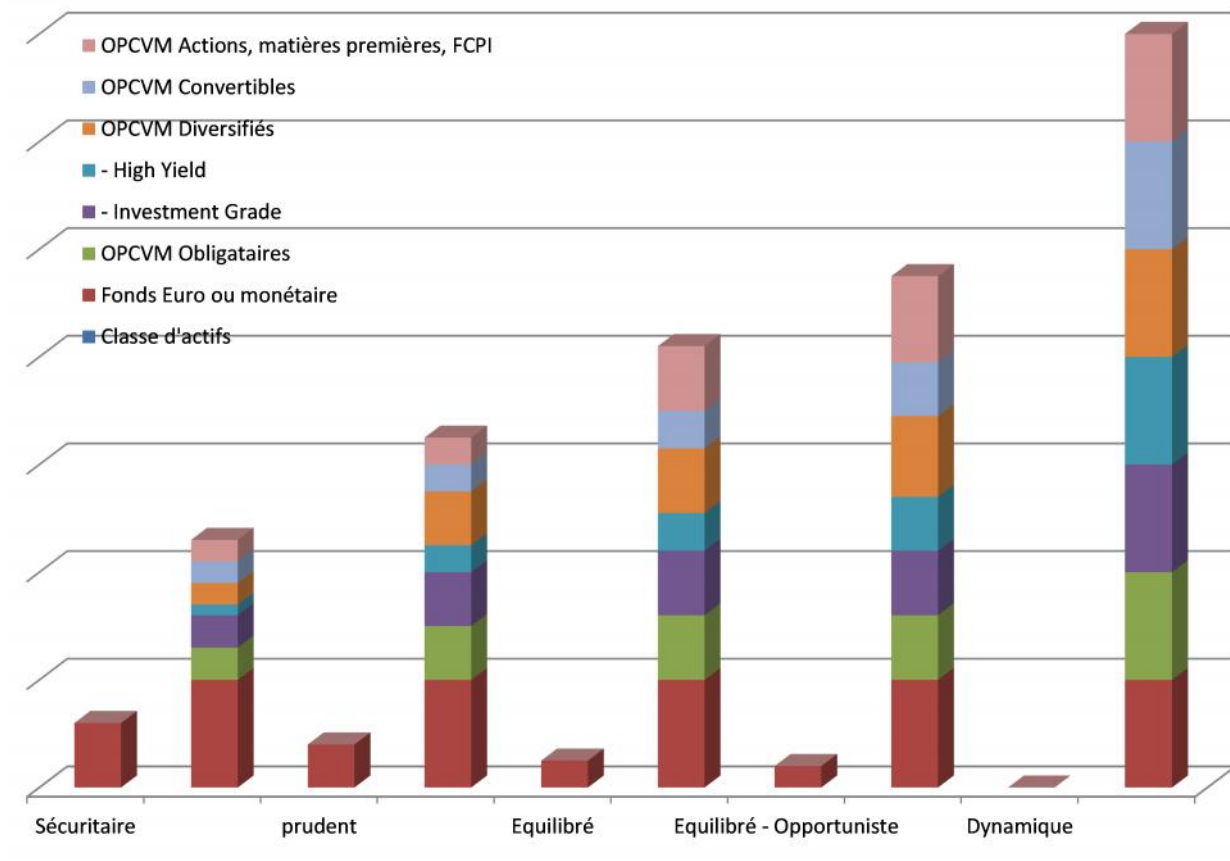
- Les différents profils :

Nous avons déterminé cinq profils. Ceux-ci s'entendent dans une logique de moyen-long terme, les clients ayant un horizon d'investissement inférieur à deux ans étant automatiquement considérés comme sécuritaires. Vous trouverez le détail des allocations par profil dans le tableau ci-dessous :

Classe d'actifs	Sécuritaire		prudent		Equilibré		Equilibré - Opportuniste		Dynamique	
	Pourcentage minimum	pourcentage maximum	Pourcentage minimum	pourcentage maximum	Pourcentage minimum	pourcentage maximum	Pourcentage minimum	pourcentage maximum	Pourcentage minimum	pourcentage maximum
Fonds Euro ou monétaire	60%	100%	40%	100%	25%	100%	20%	100%	0%	100%
OPCVM Obligataires	0%	30%	0%	50%	0%	60%	0%	60%	0%	100%
- Investment Grade	0%	30%	0%	50%	0	60%	0%	60%	0%	100%
- High Yield	0%	10%	0%	25%	0%	35%	0%	50%	0%	100%
OPCVM Diversifiés	0%	20%	0%	50%	0%	60%	0%	75%	0%	100%
OPCVM Convertibles	0%	20%	0%	25%	0%	35%	0%	50%	0%	100%
OPCVM Actions, matières premières, FCPI	0%	20%	0%	25%	0%	60%	0%	80%	0%	100%

Dans une logique patrimoniale et de préservation des capitaux investis, vous noterez que les bornes basses des classes d'actifs à risque sont à 0%. Ainsi, les portefeuilles des clients pourront être intégralement sécurisés au travers du fonds euro ou d'actifs monétaires dans des contextes de forte volatilité.

Par ailleurs, dans un contexte normal ou classique de marchés, la pondération minimum en fonds euro limitera automatiquement la prise de risques. Ce poids minimum est bien sûr décroissant en fonction des profils comme le montre le graphique ci-dessous :



Les pourcentages maximum par classes d'actifs résultent donc de leur classification et du risque associé à chacune d'entre elles. Nous nous sommes basés sur les indicateurs de volatilité sur trois ans ainsi que sur le comportement de ces différentes classes d'actifs sur les différentes phases de marché lors des dix dernières années.

3. CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS

3.1 Processus de suivi des marchés financiers et des différentes classes d'actifs.

a. Processus Top-Down

Nous partons de notre analyse macroéconomique pour déterminer notre répartition par classes d'actifs. Cette analyse repose à la fois sur des données démographiques, sociales et économiques et est remise à jour de manière trimestrielle. Néanmoins, nous vérifions l'adéquation de nos données et de notre analyse avec les indicateurs périodiques fréquents (Chômage, indicateurs de confiance).

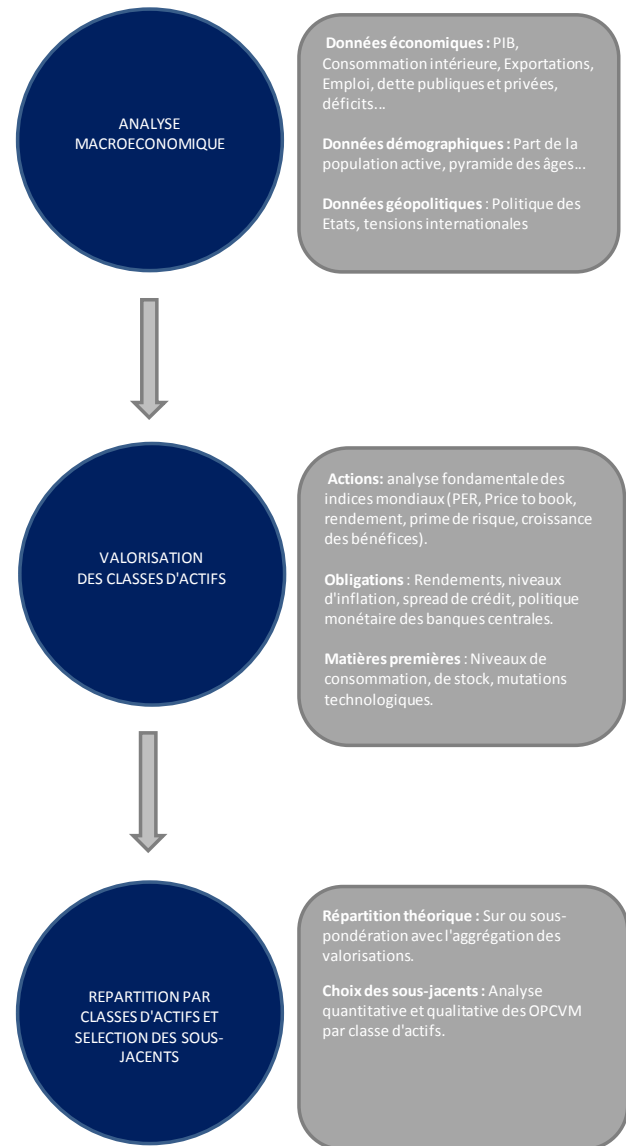
Le schéma ci-contre permet d'avoir un résumé de notre manière de procéder dans le cadre du conseil en investissements financiers que nous réalisons pour nos clients.

b. Répartition par classe d'actifs

La répartition par classe d'actifs se fait en fonction des valorisations de chacune d'entre elles. Plus précisément, nous observons les éléments suivants :

Actions : PER et prime de risque par zone géographique.

Obligations : Niveau des taux en absolu et spreads de crédit (indice Itraxx Crossover). Analyse différenciée sur Investment grade et High Yield.



3.2 Methodologie de construction de proposition d'allocation client.

a. Principes de diversification du risque

Nous diversifions nos propositions d'investissements financiers à nos clients à trois niveaux :

Comme nous l'avons vu précédemment les répartitions par grandes classes d'actifs tiennent compte du profil de risque associé au client (sécuritaire, prudent, équilibré, équilibré-opportuniste, dynamique).

L'exposition par société de gestion : nous utilisons aux mieux les compétences et les domaines de prédilection des différentes sociétés de gestion tout en évitant de concentrer les portefeuilles sur des OPCVM gérés par la même société de gestion.

La diversification par ligne : hormis pour les fonds euro ou les OPCVM monétaires sur lesquels nous pouvons avoir des pondérations importantes en fonction des conditions de marché, nous évitons d'avoir des pondérations par fonds supérieures à 15% de l'allocation totale recommandée au client. Cette règle peut être atténuée sur les PEA en raison des spécificités liées à cette enveloppe fiscale qui empêchent d'effectuer une diversification par classe d'actifs.

b. Respect et surveillance des ratios d'investissement par profil

Nous utilisons un tableur excel pour construire nos propositions d'investissements financiers. Celui-ci nous permet de vérifier que nous respectons les critères d'allocation par classes d'actifs et profils que nous avons implémenté et définis (voir 1.a).

En outre, afin de contrôler au mieux le risque d'investissement de nos clients, nous utilisons également un logiciel d'agrégation qui nous donne la Var des investissements réalisés.

Ainsi , le contrôle se fait à double niveau : d'un point de vue patrimonial et empirique, nous assurons la diversification des investissements de nos clients par une bonne répartition entre les différentes classes d'actifs ; d'un point de vue quantitatif, la Var vient contrôler le respect du profil de risque défini pour le client et permet d'assurer une veille dans le temps.

4. PROCESSUS DE SELECTION DES OPCVM CONSEILLES

Bayard Finance s'engage à n'investir que sur des OPCVM autorisés à la commercialisation en France et donc agréés par l'AMF.

4.1 L'étude quantitative

Les principaux ratios utilisés :

Nous utilisons l'ensemble des ratios permettant de révéler la qualité de la gestion d'un OPCVM. Pour tous ces critères, nous retraits parfois les indices de référence et effectuons nos analyses à partir de données en hebdomadaire et généralement le vendredi.

- Tri d'antériorité et de liquidité : tous les fonds suivis ont un track record minimum de trois ans sauf s'il s'agit d'une classe d'actifs récente..
- Tri quantitatif : Le premier ratio utilisé est le ratio Performance / Volatilité. Nous utilisons ce critère sur trois mois, six mois, un an, trois ans et cinq ans. L'alpha, le Beta, le ratio Beta bull sur Beta bear, la tracking error ou le ratio d'information sont utilisés principalement sur un an et trois ans.

4.2 L'étude qualitative

Une fois le tri quantitatif effectué, une short list est établie, composée d'environ 75 fonds. Nous suivons ces fonds de manière régulière au travers de notre processus de suivi qualitatif.

a. Composition et gestion du fonds

Nous suivons les fonds retenus grâce aux reportings dans un premier temps. Ceci nous permet d'analyser les points suivants :

- Indice de référence : l'indice de référence doit correspondre parfaitement à l'univers d'investissement du gérant.
- Style de gestion : Value, blend, growth, opportuniste.
- Spécificités du portefeuille :
 - Pour les actions : Tailles de capitalisation en portefeuille, taux de rotation, nombre de lignes.
 - Pour les obligations : durée, sensibilité, qualité des signatures. Delta pour les obligations convertibles.
 - Pour le monétaire : qualité des signatures, présence et spécificité de poches dynamiques (actions, gestion alternative, taux).
- L'équipe de gestion : expérience du gérant, présence d'analystes spécialisés, critères de sélection et de screening retenus.

b. La qualité du gérant

Avant de prendre la décision d'intégrer un fonds dans les portefeuilles gérés, nous faisons un point avec le gérant (conférence call ou visite de la société de gestion) afin de vérifier les spécificités de la gestion opérée au vu de nos critères quantitatifs et qualitatifs.

c. Le cas spécifique des trackers

L'analyse des trackers se fait exclusivement sur des critères de risque, ceux-ci étant sensés reproduire les variations d'indices de référence. Nous surveillons donc plus particulièrement leur liquidité ainsi que la qualité de l'émetteur.

5. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

5.1 Moyens techniques

Nous utilisons les bases de données externes de type Morningstar, Fitch ou Lipper pour vérifier nos informations.

Nous nous basons également sur l'outil Quantalys ainsi que sur des logiciels Excel que nous avons créés afin de vérifier les informations quantitatives.

Par ailleurs, il est précisé que le contrôle et le suivi des OPCVM s'effectue au travers des prospectus des OPCVM, des rapports de gestion (mensuels) et des contacts réguliers avec les gérants et les commerciaux des différentes sociétés de gestion.

5.2 Moyens Humains et techniques

a. Moyens techniques

Comme vous avez pu le constater, nos tableurs excel utilisent les fonctions BLP qui sont l'interface bloomberg par excel. Nous actualisons chaque début de mois nos données au minimum. En cas de réallocation importante dans des périodes de marchés volatiles, nous établissons également des situations intermédiaires.

Pour le tri quantitatif de fonds, nous utilisons principalement Quantalys (version complète) et de manière plus accessoire Morningstar en accès gratuit.

a. Moyens humains

Le gérant de Bayard Finance a une expérience conséquente en asset management au sein de différentes sociétés (Natexis AM, Alienor Capital, Champeil AM). Des échanges nombreux ont lieu avec Eric Pichet, docteur es économie, associé de Bayard Finance et ancien opérateur de marchés. Vous trouverez leurs curriculum Vitae dans les pages suivantes.

ANNEXES

Laurent SERRA
Né le 05/12/1978 à Grenoble
06-07-91-84 -38

9, rue Gourgues et Marsaud
33 200 Bordeaux
laurentserra@hotmail.com

FORMATION

- Institut de **Management du Patrimoine** et de l'**Immobilier** : Mastère en gestion de patrimoine accrédité par la conférence des grandes écoles. Dominante gestion actifs financiers. Octobre 2003
Décembre 2004
- Semestre **MBA** à l'université Xavier (Cincinnati, EU) option finance Janvier – Juin 2001
- Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux dominante finance (rang 42 / 400) 1998 – 2001
- Classe préparatoire **HEC**. Lycée Champollion – Grenoble 1996 – 1998
- Baccalauréat scientifique (mention bien) – Grenoble 1996

DOMAINES DE COMPETENCES

Marchés financiers : Méthode quantitative (MEDAF, Alpha, Bêta, Tracking error), méthode chartiste, Swap de taux, de change, forward devises, gestion de trésorerie devises. Marchés dérivés (options, futures, obligations convertibles, produits structurés) Obligations d'Etat et d'entreprise.

Informatique : Excel, Word, Powerpoint, Visual Basic, Bloomberg, Micropal.

Fiscalité : Impôt sur le revenu, Impôt sur la fortune, défiscalisation immobilière, fiscalité des valeurs mobilières.

Langues : Anglais et Espagnol courant. Notions d'Italien.

Titres : Compétence juridique Appropriée. Expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers (RNCP)

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- **Associé et gérant Bayard Finance** : société de conseil en allocations d'actifs Depuis 2008
- **Directeur de la multigestion de la société de gestion Champell AM** 2009-2014
- **Co-gérant et directeur à la gestion privée de la société de gestion Alienor Capital** Janvier 2007
Responsable recherche OPCVM et de la gestion pour compte de tiers. Septembre 2008
- **Associé fondateur et gérant du cabinet de gestion de patrimoine Prométhée Conseil.** Octobre 2004 -200
- **Analyste OPCVM Actions Internationales junior** Natexis Asset Square. Janvier 2004
Analyse quantitative et qualitative en multigestion Décembre 2004
- **Responsable financier et marchés internationaux** : société A-snowboards (groupe Skis Rossignol). Création des budgets prévisionnels (ventes, marges, trésorerie). Novembre 2001
Relation importateurs et étude marketing du portefeuille produits. Mars 2003
- **Assistant opérateur changes et options salle des marchés CIC** : gestion Juillet
position devises, pricing de forward. Création d'un BMTN indexé sur l'évolution du CAC. Décembre 2000

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Intervenant en écoles de commerces et mastères spécialisés.
- Lecture : livres d'histoire et d'économie.
- Sports pratiqués : Football, Snowboard, Tennis.

Curriculum Vitae

1. **Nom :** PICHET
2. **Prénom :** Eric
3. **Date de naissance :** 23 juillet 1960
4. **Nationalité :** Française
6. **Coordonnées :**
eric.pichet@wanadoo.fr
+33 (0)6 08 57 87 71
7. **Formation**

Institution	HEC
Date	1985
Diplôme	HEC
Institution	Ecole supérieure de Guerre
Date	1987
Diplôme	Ecole supérieure de Guerre
Institution	IMPI (MS en Gestion de Patrimoine de BEM)
Date	2001
Diplôme	IMPI
Institution	Université du Littoral Côte d'Opale
Date	2006
Diplôme	Doctorat en sciences de gestion
Institution	Université du Littoral Côte d'Opale
Date	2008
Diplôme	Habilitation à diriger des recherches

8. **Connaissance des langues :**

LANGUES	LU	PARLE	ÉCRIT
Anglais	4	4	4
Allemand	4	3	3

(Notation de 1 à 5, 5 étant le niveau le plus élevé)

9. **Adhésion à des corps professionnels :**

- Membre de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers, affiliée au diplôme international *CIIA* : *Certified International Investment Analysts*) et de son Comité d'accréditation des 3^{èmes} cycles en Analyse Financière (www.sfaf.com)
- Membre de l'IFA (Institut français des Administrateurs) et de son Club Recherche, en charge des relations avec les établissements d'enseignement supérieur pour l'enseignement du Gouvernement d'entreprise (www.ifa-asso.com)
- Fellow de la Royal Institution of Chartered Surveyors (London).

10. Postes actuels :

- DIRECTEUR DE L'IMPI - Institut de Management du Patrimoine et de l'Immobilier, 3^{ème} cycle de Bordeaux Ecole de Management, depuis 2000.
- PROFESSEUR DE FINANCE :
 - à Bordeaux Ecole de Management depuis 1993
 - au Centre de Formation de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers) depuis 1990.
- EXPERT financier indépendant et expert APM (Association Progrès du Management, www.apmnet.net) depuis 2000
- Administrateur indépendant des sociétés suivantes :
 - La SICAV des Analystes (France, from 2004)
 - 11 funds gérés par Diapason Commodities Management à Lausanne : Diapason Rogers Commodity Index Fund, Diapason Rogers Commodity Index Energy Fund, Diapason Rogers Commodity Index Metals Fund, Diapason Rogers Commodity Index Agriculture Fund; Diapason, Diapason Global Biofuel Index Fund, Diapason Commodities Index Fund, Diapason Commodities Index Enhanced Fund, Diapason Commodities Agriculture Index Fund; Diapason Commodities Agriculture Non-GMO Index Fund; Diapason Commodities Value Fund, Diapason Curve Optimized Fund- Listed on the Irish Stock Exchange.
 - 4 funds gérés by PRAXIENT à Londres (Praxient Panther Fund, and Praxient Panther Master Fund, Praxient Jaguar Fund, Praxient Jaguar Master Fund)
 - Aliénor Capital (SAS, France),
 - Gestion 21 (SA, France)
 - Formapro (SA, Tunisia)
 - SMBG (SA, France), Marché Libre, Paris.
 - MyrealEstateNetwork (SAS, France, Président)
 - Banquiersprivés et CGP (SAS, France, Président)

11. Domaines de compétence :

- Finance, Economie
- Gestion d'actifs financiers, Gestion de Patrimoine
- Fiscalité
- Gouvernance d'entreprise, Administration de l'Etat.

12. Expérience professionnelle :

Date	1987-1993
Lieu	Paris
Institution	CHOLET DUPONT (société de Bourse)
Poste	TRADER options, Responsable du département options
Date	1990-2008
Lieu	Divers
Institution	Centre de Formation de la SFAF, Reims Management School, ESC Dijon, Bordeaux Ecole de Management
Poste	PROFESSEUR de finance et d'économie
Date	Janvier 2005- mai 2010
Lieu	Reims / Paris
Institution	Reims management School
Poste	DIRECTEUR du 3 ^{ème} cycle en analyse financière internationale
Date	2000 à ce jour
Lieu	Bordeaux / Paris

Institution	BEM-Bordeaux Ecole de management.
Poste	DIRECTEUR du 3 ^{ème} cycle en gestion de patrimoine et immobilier, Professeur d'Economie

13. Publications :

- Ouvrages (18 titres, 49 éditions)

- *L'analyse financière sectorielle*, 1991, Peyrat-Courpens.
- *Spéculer*, 1992, Les Éditions de l'Archipel.
- *Le guide pratique du MATIF*, 2nde édition, 1995, SEFI.
- *Où va l'argent ?*, 2000, Mallard Editions.
- *Adam Smith, je connais !*, 2001, Mallard Editions.
- *Stock-options, théorie et pratiques*, 2002, Les Editions du Siècle.
- *Mais où sont les Yachts des clients ? ou Un bon coup d'œil lucide sur la Bourse* (traduction de *Where are the customers' yachts? or a Good hard look at Wall Street*, Fred SCHWED Jr.), 2003, Les Editions du Siècle.
- *Adam SMITH, le père de l'Economie*, 2003, Les Editions du Siècle.
- *RICARDO, le premier théoricien de l'Economie*, 2004, Les Editions du Siècle.
- *Mémoires d'un spéculateur* (2nde traduction de *Reminiscences of a stock operator*, Edwin LEFEBVRE), 2004, Valor.
- *Le Family Office*, avec Marie GROZIEUX DE LAGUERENNE, 2005, Les Editions du Siècle.
- *Le guide pratique des options et du Monep*, 6^{ème} édition, 2005, SEFI.
- *Une marche au hasard à travers la Bourse*, (2nde traduction de *A random walk down Wall Street*, G. Burton MALKIEL), 2005, Valor.
- *Le guide pratique des obligations*, 2nde édition, 2007, SEFI.
- *Le guide pratique de la Bourse*, 3^{ème} édition, 2007, SEFI.
- *Les Hedge Funds : théorie et pratiques*, 2008, Les Editions du Siècle.
- *Le gouvernement d'entreprise dans les grandes sociétés cotées*, 2009, Les Editions du Siècle.
- *L'Impôt sur le Revenu 2010 : théorie et pratiques*, 11^{ème} édition, 2010, Les Editions du Siècle.
- *L'ISF 2010 : théorie et pratiques*, 11^{ème} édition, 2010, Les Editions du Siècle.

- Etudes et Communications

- « Le Véritable Coût de l'ISF », CEREFI, Bordeaux Ecole de Management, n°23-00, 2000.
- « La CRDS et la CADES seront-elles immortelles ? », CEREFI, Bordeaux Ecole de Management, n° 24-00, 2000.
- « A plan to rescue British Railways », *The Guardian*, 28/7/2001, Reims Management School.
- « Le Patrimoine de l'Etat : une évaluation au 1^{er} janvier 2001 », CEREFI, Bordeaux Ecole de Management, n°25-01, 2001.
- « Le Patrimoine de l'Etat : une évaluation au 1^{er} janvier 2002 », CEREFI, Bordeaux Ecole de Management, n°30-02, 2002.
- « Qui a tué le WINEFEX ? Autopsie du marché à terme du vin de Bordeaux », CEREFI, Bordeaux Ecole de Management, n°29-02, 2002.
- « L'Inexorable apothéose de la CADES et... de la CRDS en 2003 », juin 2003.
- « Etat des lieux du Gouvernement d'entreprise en France », *Le Nouvel économiste*, 12 décembre 2003.
- « Le Passif social de l'Etat-Employeur en France : Evaluation au 1^{er} janvier 2004, à la lumière de la réforme des retraites de 2003 », CEREFI, Bordeaux Ecole de Management, n°67-04, avril 2004. Communication à la 3^{ème} Conférence internationale en Economie, Management et Politique de la Santé, Athènes, 3-5 juin 2004.
- « La finalité du Gouvernement d'entreprise dans les grandes sociétés cotées : stockholders ou stakeholders ? », Communication à la Conférence internationale sur la Valeur, Budapest, 7-8 juin 2004.
- « Moralité et efficacité de l'amnistie fiscale décidée en 2004 », étude publiée par la *Revue de Droit fiscal* (revue à Comité de lecture) du 22/07/2004, pages 1209-1214.

- « Est-il possible de définir des principes de Gouvernement d'entreprise applicables aux grandes sociétés multinationales ? », Communication au III^{ème} Colloque *Observer pour agir*, Amiens, 30 septembre 2004.
 - « Pourquoi et comment l'Etat français va-t-il vendre une partie de son patrimoine immobilier ? », Communications à la 1^{ère} Conférence internationale en Evaluation immobilière et foncière de la francophonie et au Congrès de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, Québec, 18-23 octobre 2004.
 - « Le Patrimoine de l'Etat : une évaluation au 1^{er} janvier 2004 », *Politiques et Management Public*, n° 2, volume 23, juin 2005, pp. 119-146.
 - « L'inventaire du patrimoine de l'Etat, un préalable à la rentabilisation », *L'Expansion*, mai 2006, p. 143.
 - « Who killed the WINEFEX? Autopsy of the Bordeaux wine futures contract », Communication à la 2^{ème} Conférence internationale en Economie, Management et Histoire du vin, Florence, 8-10 juin 2006.
 - « Les conséquences économiques de l'ISF », *Revue de droit fiscal*, n°14, avril 2007.
 - « La convergence des pratiques de gouvernance dans les grandes sociétés cotées à actionnariat dispersé », *La Revue Française de Gouvernance d'entreprise*, n° 1, 2007.
 - « Enlightened shareholder theory: whose interests should be served by the supporters of corporate governance », Peer Reviewed Proceeding at the International Conference on Corporate Governance, Bordeaux, June 5th -6th 2008.
- Thèse de doctorat (Sciences de gestion)

Convergence des pratiques de gouvernance dans les sociétés cotées à actionnariat dispersé (octobre 2006)
 - Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (Sciences de gestion)

Une analyse hypermoderne des gouvernances sociales contemporaines (septembre 2008)